



Violence volontaire avec ITT inf. ou égale à 8 jours.

Par **eddy**, le **30/10/2009** à **09:45**

Bonjour,rrrnJe voudrai savoir se que je risque dans cette affaire.rnrnJ'ai 19ans et celui que j'ai agressé 17 ans. Cette violence que j'ai eue envers lui a été poussée par les actes raciaux que mon meilleur ami subissait de la part de la bande dans laquelle trainait la personne en question. Il n'a eu qu'un bleu à la pomette. rnrnQuelles sont les peines que je peux avoir ?

Par **hélène**, le **19/11/2009** à **19:38**

tu risques de la prison avec sursis avec mise à l'épreuve, amende, dommages et intérêts et frais de justice, le tout pour plus de 1000 euros.rnc'est ce qui vient d'arriver à mon fils, qui n'avait aucun antécédent.